



80, rue Éole

14370

☎ 02 31 23 06 87

chicheboville@wanadoo.fr

PROCES VERBAL DE LA SEANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 03 JUILLET 2014

Le 03 juillet 2014 à 19h30, le conseil municipal légalement convoqué le 27 juin 2014, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Coralie ARRUEGO, Maire de Chicheboville.

Etaient présents : Mmes Nathalie BAZIN-PONSEEL, Sandrine LE GUENNEC, Marie-Josèphe DAUTREY, Christine BARILLON, Véronique DJILANI, MM. Jean-François SAVIN, Stéphane CASTEL, Geoffrey DELASALLE, Vincent DUYCK, Jean-Philippe SIMON

Absents excusés : M Tristan MOREL donne pouvoir à Nathalie Bazin-Ponseel, Gaëtan BONJOUR, Laurent VANDERSTICHELE, François-Xavier MACÉ

Secrétaire de séance : Mme Sandrine LE GUENNEC

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 20 JUIN 2014

Le procès verbal de la séance du 20 juin 2014 est approuvé de tous les membres présents qui ont signé le registre.

ORDRE DU JOUR

↳ APPEL D'OFFRES « RENFORCEMENT DES RIVES DU COURS D'EAU SEMILLON » - CHOIX DE L'ENTREPRISE SUITE A LA COMMISSION COMMUNALE APPEL D'OFFRES

Madame la Maire rappelle qu'un appel d'offres a été lancé suite à la délibération municipale n°36/2014 du 07 avril 2014, pour des travaux de renforcement des rives du cours d'eau le Sémillon - venelle de Béneauville à Chicheboville,

Suite à l'annonce parue dans le quotidien Ouest France en date du 22 mai 2014, 12 entreprises ont demandé le dossier de consultation et 9 ont déposé une offre.

L'ouverture des plis s'est déroulée en présence des membres de la commission d'appels d'offres jeudi 26 juin 2014 à 18h30.

Suite à l'étude des différentes offres et au classement de celles-ci suivant les critères définis dans l'annonce, à savoir 80 % pour le prix et 20 % pour la valeur technique, il en ressort la synthèse suivante :

Critères Sociétés	Prix (sur 80)	Valeur Technique (sur 20)	Résultat (sur 100)	Classement
1/ Ent CHARIER E.T.V. – Blainville s/orne	45 (24529,10 € HT)	5	50	9
2/ LEBLOIS ENV. - Verson	75 (12812,00€ HT)	5	80	4
3/ JG TP – Argences	55 (18075,53€ HT)	15	70	7
4/ GIFFARD – Lillebonne	60 (18467,00€ HT)	18	78	5
5/ DELAMARE TP - Quetteville	70 (14257,00€ HT)	20	90	1
6/ EIFFAGE – Mondeville	65 (16335,75€ HT)	20	85	2
7/ Ent DELENTE Joël – Bourguebus	80 (11082,00€ HT)	5	85	2
8/ TOFFOLUTTI – Moulton	50 (19994,00€ HT)	20	70	7
9/ VALERIAN SA - Rogerville	58 (18559,83€ HT)	18	76	6

Au vu de cette étude des offres, la société DELAMARE TP de Quetteville est la mieux placée.

Après avoir pris note des différents éléments présentés, le conseil municipal de Chicheboville, décide de retenir la société **DELAMARE TP** de Quetteville, suite à l'appel d'offres pour des travaux de renforcement des rives du cours d'eau le Sémillon de Chicheboville, par 12 voix pour (*dont 1 pouvoir*).

(Délibération n° 55 /2014– Préfecture /07/2014)

↳ **BUDGET PRIMITIF COMMUNAL – DECISION MODIFICATIVE**

Madame la Maire informe que lors de la préparation et du vote du budget primitif communal 2014, au chapitre 21 immobilisations corporelles– article 2152 installations de voirie, aucun crédit n'a été budgété pour les travaux de renforcement des rives du cours d'eau le Sémillon.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au virement de crédits suivants sur le budget de l'exercice, par 12 voix pour (*dont 1 pouvoir*) :

CREDITS A OUVRIR

CHAP.	COMPTE	OpER.	SERVICE	NATURE	MONTANT
21	2152	ONA		INSTALLATION DE VOIRIE	+ 12 000 €

CREDITS A REDUIRE

CHAP.	COMPTE	OpER.	SERVICE	NATURE	MONTANT
011	61522			ENTRETIEN DE BATIMENTS	- 12 000 €

(Délibération Modificative n° 02 /2014– Préfecture /07/2014)

↳ **QUESTIONS DIVERSES**

Séance close à 20h30

Affiché le juillet 2014

ARRUEGO C.

BARILLON C.

BAZIN-PONSEEL Nathalie

~~BONJOUR G.~~
Absent excusé

CASTEL S.

CHICHEBOVILLE

DAUTREY M-J.

DELASALLE G.

DJILANI V.

DUYCK V.

LE GUENNEC S.

~~MACÉ F-X.~~
Absent excusé

~~MOREL T.~~
Absent excusé

SAVIN J-F.

SIMON J-P.

~~VANDERSTICHELE L.~~
Absent excusé

